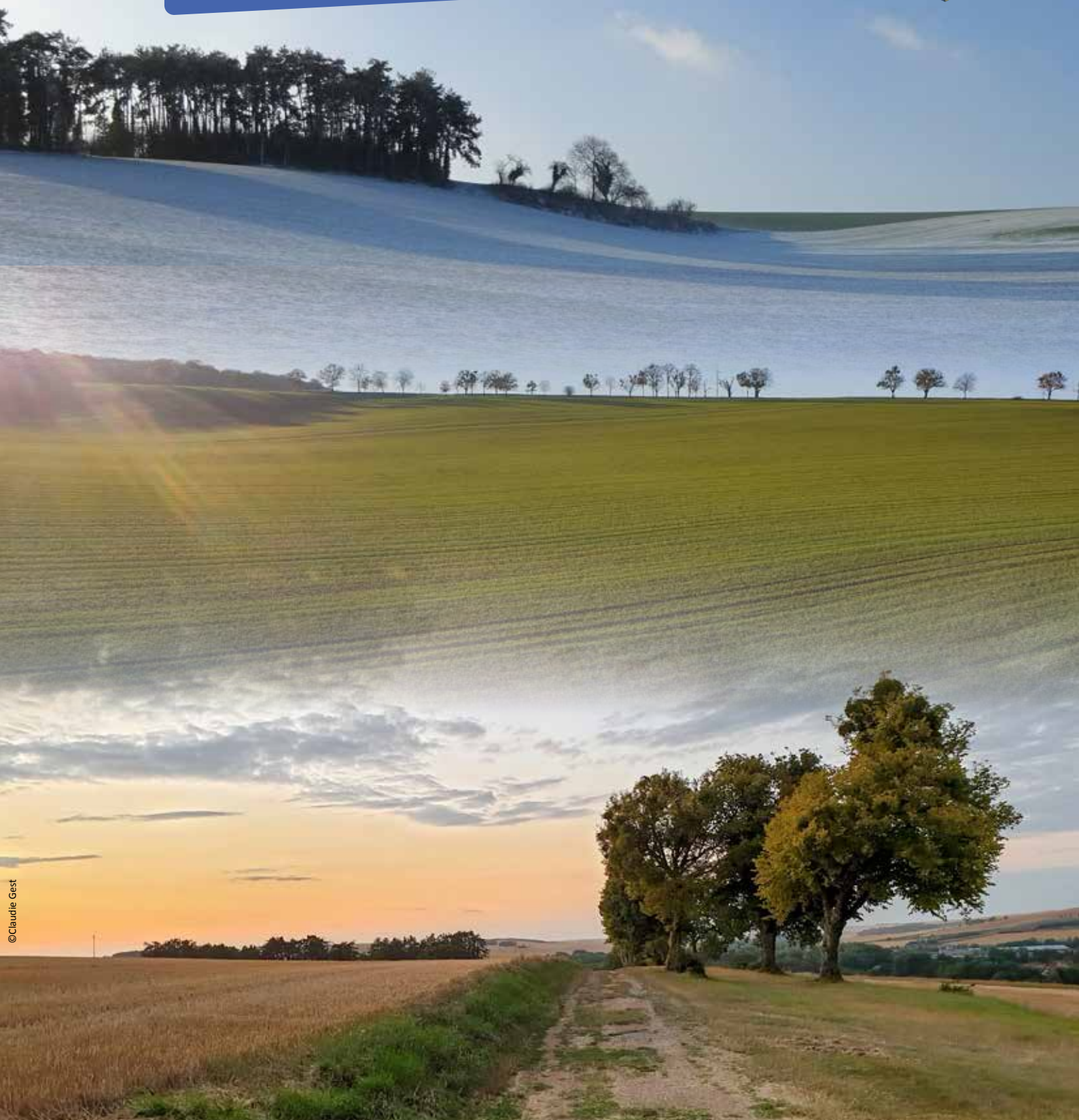


L'écho

des Liébautains

BULLETIN
MUNICIPAL
ESTISSAC

N° 26
JANVIER 2021



©Claudie Gest

// Séances en bref // Travaux // Terre agricole // Retrospective // Portrait // Retour en images // Vie associative // Vie scolaire // Plein feu sur... // Cadre de vie // Vie pro //

SOMMAIRE

- p. 3 Les séances en bref
- p. 6 Travaux
- p. 9 Terre agricole
- p. 17 Rétrospective
- p. 18 Portrait
- p. 19 Retour en images
- p. 20 Vie associative
- p. 22 Vie scolaire
- p. 24 Plein feu sur...
- p. 26 Cadre de vie
- p. 28 Vie professionnelle
- p. 29 Actualités
- p. 31 Etat civil

Mairie d'Estissac

Place François Mitterrand
10190 ESTISSAC
Tél. : 03.25.40.41.43
mairie.d-estissac@wanadoo.fr



Directeur de la publication :
Annie DUCHÊNE, Maire d'Estissac

Comité de rédaction : Claudie GEST,
Fabien VINCENT, Marie-Claude GRITTI,
Vincent JEANNEL, Céline BEAUVOIS,
Stéphanie BIRÉ, Christine BONNEL,
Laetitia CAMPOROTA.
Ont également collaboré à l'élaboration
de ce numéro : Michel BÉCARD,
Iudi GODIN, Brigitte JULLION,
Lionel Weyh, sauf mention spéciale.

Nombre d'exemplaires : 1100
Création et impression : Imprimerie
La Renaissance labélisée Imprim'Vert.
Janvier 2021

photo de couverture ©Claudie Gest :
«La campagne au fil des saisons»
Photo page édito ©Claudie Gest

MOT DU MAIRE



*Chers Liébautaines.
Chers Liébautains.*



©Didier Desmoulière

Je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

Nous laissons derrière nous une année marquée par la pandémie de COVID19.

Nous avançons, en ce début d'année, d'un pas hésitant tant beaucoup de paramètres nous échappent. Nous devons rester très vigilants avant de retrouver une vie que nous espérons plus sereine.

Bien sûr, il nous tarde de se retrouver très vite dans ces moments qui créent les liens du bien vivre ensemble dans les associations, les festivités, les commémorations, mais nous savons qu'il nous faut encore attendre.

Malgré toutes les contraintes sanitaires, vous avez été nombreux à répondre présent lors des réunions d'information sur le devenir de la salle des fêtes et du gymnase. Les échanges très ouverts ont permis aux élus de valider la construction d'une nouvelle salle des fêtes en y adjoignant une salle de sport. Ces importants équipements feront l'objet d'études qui se dérouleront sur plusieurs mois.

De même, vous étiez nombreux lors de la présentation des futurs travaux de rénovation de l'église Saint-Liébault, qui a permis d'avoir un historique précis de cet édifice multiséculaire. Ces travaux débiteront en février et s'étaleront sur dix mois.

Ces trois réunions publiques ont montré tout l'intérêt que vous portez à notre commune et je tiens à vous remercier du soutien apporté aux projets engagés par les élus.

Avec les membres du Conseil Municipal, je vous renouvelle nos vœux, pour vous et vos proches, de très bonne santé et de bon moral pour cette année 2021.

Continuons à nous protéger et protéger les autres, soyons vigilants, solidaires et confiants en l'avenir.

Annie DUCHÊNE
Maire



Séance du 28 septembre 2020



Le Conseil Municipal :

■ **Décide** de modifier le budget 2020 pour ajustement de crédits des sections de fonctionnement et d'investissement.

■ **Décide** d'admettre en non-valeur pour un montant de 10 805,85€ différentes recettes irrécouvrables, émises entre 2011 et 2020.

■ **Approuve** l'état d'assiette des coupes de bois dans la forêt communale pour l'année 2021, proposé par l'ONF, et fixe les modalités d'affouage pour 2021, notamment :

- mode de délivrance des bois d'affouage par foyer ;
- délivrance sur pied ;

Les garants de la bonne exploitation des bois sont : M. Thierry MASSON, M. Didier LANGLOIS, Mme Annie FROCHOT.

■ **Maintient** le montant de la taxe d'affouage à 20€ la part de bois.

■ **Décide**, à compter du 1^{er} janvier 2021, d'instituer sur les parcelles cadastrées section D numéros 268, 624 et 625, et les parcelles issues de leur éventuelle division, une taxe d'aménagement au taux majoré de 10% ; maintient le taux de la taxe d'aménagement à la hauteur de 2% sur le reste du territoire communal et les actuelles conditions d'exonération vis-à-vis du code de l'urbanisme.

■ **Décide** de créer, à compter du 1^{er} octobre 2020, un poste sous contrat de droit privé, dans le cadre du dispositif parcours emploi compétence, pour une durée de 10 mois reconductible, à raison de 35 heures hebdomadaires.

■ **Prend acte** du lancement de la procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme en vue de corriger une erreur matérielle générée lors de son élaboration.

■ **Approuve** le lancement d'une procédure formalisée restreinte de concours sur esquisse en vue d'établir un projet de construction d'une salle polyvalente prenant lieu et place de l'ancienne à démolir, à laquelle sera adjointe un gymnase ; cette procédure sera basée sur les déclinaisons fonctionnelles, techniques et environnementales du programme établi par la société AEDIFICEM, déterminant une enveloppe budgétaire prévisionnelle de l'opération de 3 940 000€ HT, et sera menée selon les éléments suivants :

- nombre d'équipes-candidates de maîtrise d'œuvre retenues pour la phase de remise des prestations graphiques, techniques et opérationnelles en trois dimensions : 3 ;

- indemnisation du concours sur «esquisse» : 14 000€ HT par candidat non retenu ;

- désignation des membres des trois collèges du jury, sous la présidence de Madame le Maire, présidente du jury, ou de son représentant :

Collège «maîtrise d'ouvrage» (voix délibératives) : une Commission d'Appel d'Offres (CAO) créée ad hoc :

Membres titulaires

Membres suppléants

Fabien VINCENT

Marie Claude GRITTI

Vincent JEANNEL

Claudie GEST

Nicolas GEORGE

Franck LORENZETTI

Collège «maîtrise d'œuvre» (voix délibératives) : le Président du jury demandera au Conseil de l'ordre des architectes de désigner deux architectes.

Collège «consultants» (voix consultatives) : le receveur municipal ; la représentante de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE).

- indemnité de jury de maîtrise d'œuvre fixée à 250 € TTC, par séance d'une demi-journée, les frais de déplacement étant remboursés selon le barème des indemnités kilométriques applicable aux agents de la fonction publique territoriale ;

■ **Fixe** les modalités de remboursement de tout prélèvement d'eau potable et/ou rejet en réseau d'assainissement collectif des eaux usées effectué depuis un branchement communal par un tiers, autorisé ou non par la Mairie.

■ **Ne donne pas suite** à une demande d'attribution d'aide financière pour l'achat de vélos à assistance électrique.

■ Pour information : Prend note que la foire de la Sainte Catherine est annulée au regard de la crise sanitaire.

■ Prend connaissance d'informations ayant circulées le jour de la rentrée scolaire, émises par des parents se plaignant de la vitesse excessive dans la rue Eugénie Geoffroy ; ce point sera abordé par la commission «voirie» mais il est rappelé que le jour de rentrée est une journée exceptionnelle en termes de véhicules stationnés et que les comportements individuels sont la principale raison des soucis de circulation. Dans un premier temps, le panneau de zone 30 km/h sera repositionné pour étendre le secteur concerné.



Séance du 14 décembre 2020



Le Conseil Municipal :

■ **Adopte** le règlement intérieur du Conseil Municipal, formalité rendue obligatoire par la loi.

■ **Décide** de procéder à une modification simplifiée du plan local d'urbanisme afin de corriger une erreur matérielle sur le plan de zonage, et fixe les modalités de la mise à disposition des informations du public.

■ **Adopte** les états des restes à réaliser en dépenses et recettes d'investissement du budget 2020, à reporter sur le budget 2021.

■ **Décide** de modifier le budget 2020 afin de prendre en compte des opérations d'ordre budgétaires et des crédits supplémentaires dans le cadre des travaux de voirie.

■ **Décide** qu'une gratification sera accordée à tous les stagiaires accueillis au sein de la collectivité, pour une durée de 2 mois consécutifs ou non et présents au sein de la collectivité plus de 44 jours ou 308 heures consécutives ou non ; fixe le montant de cette gratification à 15% du plafond horaire de la sécurité sociale.

■ **Fixe**, à compter du 1^{er} janvier 2021, les droits de place pour les commerçants désirant s'installer sur la Commune d'Estissac de la façon suivante :

TYPE D'OCCUPATION	CARACTÉRISTIQUES	MONTANT UNITAIRE
MARCHÉ (SANS DÉLIVRANCE D'ÉLECTRICITÉ)	FORFAIT SEMESTRIEL (*)	15,00 €
MARCHÉ (AVEC DÉLIVRANCE D'ÉLECTRICITÉ)		30,00 €
AUTRE EMPLACEMENT (PAR VÉHICULE)	PAR JOUR INDIVISIBLE DE PRÉSENCE	INFÉRIEUR OU ÉGAL À 3,5 TONNES
		SUPÉRIEUR À 3,5 TONNES
		5,30 €
		75,00 €

(*) Quel que soit le nombre de jours de présence pendant le semestre calendaire (01/01 au 30/06 ou 01/07 au 31/12).

■ **Fixe**, à compter du 1^{er} janvier 2021, le prix des concessions funéraires comme suit :

CIMETIÈRE	CONCESSION TRENTENAIRE	225,00 €
	CONCESSION CINQUANTENAIRE	345,00 €
CAVURNE	CONCESSION TRENTENAIRE	430,00 €
	CONCESSION CINQUANTENAIRE	715,00 €
COLUMBARIUM	CONCESSION TRENTENAIRE	430,00 €
	CONCESSION CINQUANTENAIRE	715,00 €
Dispersion au Jardin du Souvenir (fourniture et pose de la plaque d'identification du défunt)		155,00 €

■ **Fixe**, à compter du 1^{er} janvier 2021, les tarifs d'utilisation de caveau provisoire comme suit :

1 ^{ER} ET 2 ^{ÈME} MOIS	GRATUIT
3 ^{ÈME} ET 4 ^{ÈME} MOIS	0,75 € PAR JOUR
5 ^{ÈME} ET 6 ^{ÈME} MOIS	4,00 € PAR JOUR
AU-DELÀ DU 6 ^{ÈME} MOIS	NON AUTORISÉ

■ **Décide** de mettre à la charge de chaque bénéficiaire d'autorisation d'urbanisme le montant des frais engendrés pour le pré-branchement aux réseaux de parcelles à Thuisy :

PARCELLES	MONTANT HT	MONTANT TTC
YN N° 71	3 144,70 €	3 773,64 €
D N° 720 ET 725	3 644,30 €	4 373,16 €

■ **Attribue**, après mise en concurrence, les marchés de rénovation de l'église Saint-Liebault :

- lot n° 1 «maçonnerie-taille de pierre» : entreprise MORESK pour un montant de 127 648,84 € TTC ;
- lot n° 2 «charpente» : entreprise Atelier VALENTIN BOUVET pour un montant de 180 208,80 € TTC ;
- lot n° 3 «Couverture» : entreprise Michel JACQUES pour un montant de 208 073,28 € TTC ;
- lot n° 4 «électricité» : pas de réponse, lancement d'un marché sans publicité ni mise en concurrence.

Les séances en bref

- **Adopte** la convention avec la Fondation du patrimoine pour organiser une souscription visant à encourager le mécénat populaire et le mécénat d'entreprise en vue des travaux de restauration de la toiture de l'église Saint-Liébauld.
- **Décide** de renouveler la convention d'adhésion au service commun «Conseil en énergie partagé» avec la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole, pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2021 ; ce service a été créé par Troyes Champagne Métropole suite à la mise en place du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et vise à aider les collectivités territoriales à mieux maîtriser les dépenses énergétiques.
- **Décide** de renouveler la convention pour la médecine préventive avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube (CDG10) à compter du 1er janvier 2021 jusqu'au 31 décembre 2022.
- **Autorise** Madame le Maire à signer la convention et les avenants d'intervention avec le CDG10 visant à faire intervenir, en cas de besoin, un agent du Pôle Suppléance – Missions Temporaires du CDG10, dans un maximum budgétaire de 5 233,00 € par année

budgétaire, soit le tarif pour la mise à disposition d'un agent de catégorie A pendant 1 mois, soit 151,67 heures.

- **Approuve** le rapport de gestion du Conseil d'Administration de la SPL-Xdemat, proposant aux collectivités des outils de dématérialisation.
- Pour information : Prend acte que la réunion du jury de concours pour la construction d'une salle polyvalente et d'un gymnase s'est tenue le 10 décembre 2020 : 59 candidatures ont été reçues et 3 ont été retenues, conformément au règlement du concours.
- Prend connaissance des gains financiers attendus par une extinction nocturne de l'éclairage public et accepte que la modulation horaire du dispositif soit étudiée lors d'une prochaine réunion de la commission voirie.
- Prend connaissance que le propriétaire de la parcelle boisée située derrière la maison médicale est favorable à sa vente au profit de la Commune.

Les délibérations du Conseil Municipal d'Estissac sont affichées et consultables dans le hall de la mairie aux heures d'ouverture.

LA FIBRE

La Région Grand Est met en place le Très Haut Débit à Estissac

Les travaux de déploiement de la fibre seront réalisés entre 2018 et 2023 dans notre département. Entourée d'une gaine protectrice en plastique, la fibre optique est un fil en verre plus fin qu'un cheveu permettant de transporter des données par le biais d'un signal lumineux. Celle-ci permet de transmettre des quantités de données à la vitesse de la lumière, quasiment sans limitation de débit.

Le Nœud de Raccordement Optique (NRO) d'Estissac est installé depuis le 14 octobre, dans la zone industrielle de la Haie des Fourches.

Il permettra de raccorder au réseau Très Haut Débit, neuf communes : Estissac, Mesnil-Saint-Loup, Neuville-sur-Vanne, Aix-Villemaur-Pâlis, Dierrey-Saint-Julien, Dierrey-Saint-Pierre, Bucey-en-Othe, Fontvannes et Messon.



Source losange-fibre ©

Pour connaître la date de raccordement de votre commune à la fibre optique, consultez la page «testez votre éligibilité» : <https://www.losange-fibre.fr/eligibilite/>

Avancement des travaux dans notre commune

Aménagement des rues Saint-Michel et Paulin Aubert : une voirie repensée

Les travaux de reconstruction des rues Saint-Michel et Paulin-Aubert à Thuisy sont désormais achevés. Afin de respecter une logique de continuité technique d'aménagement, le début de la rue des 40 Pieds des Crêtes a été inclus au projet.

Loin d'une simple réfection de chaussée, l'opération a consisté à reconfigurer les espaces de manière à concilier :

- la circulation automobile avec celle des piétons et des personnes à mobilité réduite
- le dessin des entrées de propriétés, très variables
- l'adaptation des divers réseaux enfouis
- et surtout le traitement des eaux pluviales et leurs flux en cas de fortes intempéries, en vue d'éviter le dévalement des masses d'eau et les problèmes pour les voiries et propriétés situées en point bas.

Sur ce dernier objectif, les solutions ont consisté à créer une chaussée à structure-réservoir (avec tranchée drainante dans la rue Paulin-Aubert) sur préconisation de Troyes Champagne Métropole. Cette solution permet de ne plus rejeter les eaux pluviales à la rivière.

Afin d'assurer une capacité de traitement des volumes pluviaux exceptionnels, un dispositif de puisards multiples a été implanté à l'angle des rues Saint-Michel et des 40 Pieds des Crêtes, à l'entrée du chemin de l'association foncière.

Globalement, l'infiltration des eaux pluviales a été privilégiée, ce qui impose des surfaces les plus infiltrantes possibles. Dans ce sens, des matériaux légers ont été apposés sur les trottoirs.

Cette opération se monte à environ 350 000 euros TTC pour le budget communal, 65 000 euros pour la partie relevant de Troyes Champagne Métropole (assainissement des eaux usées et des eaux pluviales) et 34 000 euros pour les travaux sur réseau d'eau potable portés par le SDDEA – COPE d'Estissac.

56
Poème
de Brigitte JULLION

*Un drôle de dragon
Cracheur de béton,
Est passé devant la maison.
Aïe ! Se disent les uns,
Mais ce n'est pas pour rien
Car par un beau matin
On y verra défilé le goudron
Et sur les trottoirs de notre chemin
En désactivé sera le béton.*



La salle des fêtes

Début octobre, deux réunions publiques ont été organisées par la municipalité d'Estissac, pour débattre sur l'avenir de la salle des fêtes, fermée au public depuis plus d'un an car jugée trop dangereuse par un expert (bras trop fragiles et crainte d'un affaissement complet).

Annie Duchêne, maire d'Estissac, a retracé tout l'historique de ce bâtiment créé en 1977. Elle a énuméré tous les travaux successifs réalisés depuis sa création aux soixante-quinze personnes présentes. Une large majorité des habitants a suivi la proposition du conseil municipal pour remplacer cette salle des fêtes. Le projet d'en reconstruire une sur le même emplacement est lancé ainsi qu'une salle de sport attenante afin d'en mutualiser les moyens techniques. L'actuel gymnase de 1935 ne répond plus aux normes actuelles et est très énergivore en chauffage.

Jusqu'à présent la salle des fêtes Gilbert Boudin a répondu aux attentes des habitants pour organiser des fêtes de familles, des associations assurant des soirées culturelles, des écoles pour l'organisation de spectacles, des fêtes communales et plus largement sur l'ensemble du pays d'Othe.

Le Centre de Loisirs

Après une phase dédiée au marché public et la désignation des entreprises, le mois de septembre a été consacré à la mise en place du chantier, puis aux différentes études permettant un début des travaux pour le 25 octobre avec le terrassement et les fondations.

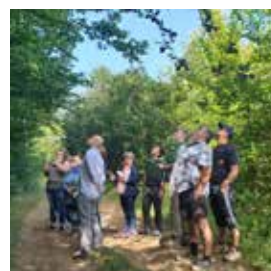


Bâtiments communaux

La commission poursuit son maintien en état des bâtiments communaux. La halle a bénéficié d'une restauration sur sa toiture.



Cet été, le nouveau conseil municipal a visité l'ensemble des bâtiments communaux et la forêt communale afin que chacun soit sensibilisé et connaisse le patrimoine communal.



Église Saint-Liébault

Au cours de la soirée découverte proposée dans l'église le 22 octobre, Aurélie LOUIS, historienne a retracé tout l'historique de cet édifice au fil du temps. Mathieu BATY, architecte, a présenté son diagnostic complet et un chiffrage estimatif des travaux à effectuer sur tout l'ensemble, en commentant tous les désordres liés au temps. Une soixantaine de personnes étaient présentes.



Notre église nécessite d'importants travaux

La charpente et la couverture requièrent une restauration urgente afin d'assurer l'étanchéité et la bonne conservation du bâtiment. La toiture est actuellement en mauvais état et des infiltrations d'eau endommagent la charpente. L'ensemble des sablières, chevrons et blochets sont à changer. Aussi, il est nécessaire de sécuriser les installations électriques.

La restauration de l'église Saint-Liébault, bâtiment le plus ancien de la commune, permettra de réparer les désordres du temps et d'assurer sa pérennité.

Devant l'importance de ces travaux, une convention entre la Fondation du patrimoine et la municipalité a été signée afin d'ouvrir une souscription.

Nous remercions par avance, tous ceux qui, par leurs dons, permettront la réalisation de cette opération de sauvegarde.

Conservons la mémoire des bâtisseurs et de leur savoir-faire.

Sans vous, rien n'est possible !

Ensemble mobilisons-nous. L'église Saint-Liébault est notre patrimoine commun, chargé de foi, de culture, de souvenirs, de rassemblements heureux ou tristes. Elle est l'édifice qui témoigne du temps qui passe.

Sauvegardons notre patrimoine !

Le lancement officiel de la campagne de souscription aura lieu le 20 février 2021 à 10 h dans l'église Saint-Liébault d'Estissac (en respectant les gestes barrières et si les conditions sanitaires le permettent). Retrouvez la souscription en ligne :

www.fondation-patrimoine.org/73108



Journées Européennes du Patrimoine 2020 du 19 et 20 septembre

Malgré les conditions sanitaires, une quinzaine de bénévoles a montré leur attachement à l'église Saint-Liébault d'Estissac en donnant de leur temps pour faire découvrir toute la richesse de ce monument aux nombreux visiteurs de passage.



Un peu d'histoire...

L'église Saint-Liébault d'Estissac a été construite au XII^{ème} siècle puis s'est agrandie au cours des siècles. C'est Henri-Charles de Cambout, duc de Coislin, évêque de Metz et seigneur de Saint-Liébault, qui participa le plus à son édification par l'adjonction, en 1748, d'une tour ainsi qu'une partie des trois nefs. Suite à la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905, la commune d'Estissac est devenue propriétaire de l'église située au centre-bourg.

L'agriculture à Estissac d'hier à aujourd'hui

Depuis que l'agriculture a été inventée il y a plus de 10 000 ans, les hommes sont devenus sédentaires et ont commencé à modifier leur environnement. Le dictionnaire Larousse nous donne cette définition :

Agriculture :

- Ensemble des travaux dont le sol fait l'objet en vue d'une production végétale.
- Plus généralement, ensemble des activités développées par l'homme, dans un milieu biologique et socio-économique donné, pour obtenir les produits végétaux et animaux qui lui sont utiles, en particulier ceux destinés à son alimentation.

Les transformations réalisées par l'agriculture au cours du dernier siècle, ont été plus importantes qu'au cours des siècles précédents et ont permis une croissance démographique importante faisant passer la population mondiale d'un milliard d'individus en 1800 à plus de 7,5 milliards aujourd'hui.

Un aperçu des changements de l'agriculture dans l'Aube et Estissac au cours du dernier siècle avec les recherches de Iudi Godin.



1787

Statistique du 6 octobre 1787 / Estissac / Arch. de l'Aube, série C 1709



Statistiques agricoles en 1851

1851

ESTISSAC AGRICULTURE : www.archives-aube.fr	PROPRIÉTAIRES	86
	FERMIERS	2
	JOURNALIERS	269
	BÛCHERONS/ CHARBONNIERS	6

En **1884**, dix cultivateurs sont inscrits sur l'almanach commercial et administratif de l'Aube. (ADA 118 PL 6).

En **1953**, ils ne sont plus que huit (ADA 118 PL 19).

Statistiques par sections/Estissac

1841

Archives départementales de l'Aube : 3 P 1807 cadastre napoléonien année 1841

SECTIONS	CONTENANCES			NOMBRES DE PARCELLES		
	IMPOSABLES	NON IMPOSABLES	TOTAL	BÂTIES	NON BÂTIES	TOTAL
A	656 HA 06 A 42 CA	15 HA 82 A 62 CA	671 HA 89 A 04 CA	1561	19	1580
B	297 HA 31 A 98 CA	18 HA 36 A 70 CA	315 HA 68 A 68 CA	1835	222	2057
C	459 HA 19 A 00 CA	13 HA 93 A 79 CA	473 HA 12 A 79 CA	1529	54	1583
D	780 HA 47 A 59 CA	10 HA 48 A 02 CA	690 HA 95 A 61 CA	797	61	858
E	325 HA 80 A 49 CA	3 HA 43 A 83 CA	329 HA 24 A 32 CA	1025	31	1056

Les femmes dans la Guerre

Les épouses n'étaient pas soldats, elles le sont devenues.

Arch. Départ. Aube 17 R 18, main d'œuvre agricole militaire 1918

Au cours de la campagne agricole de 1917, l'autorité militaire a mis à la disposition de l'agriculture, des travailleurs pour l'exécution des travaux de fenaison, moisson, vendanges. Mais quand certaines équipes sont arrivées à destination elles ont été refusées en totalité ou en partie sous les prétextes les plus divers. Les uns ont déclaré qu'ils n'avaient demandé aucun travailleur ou qu'ils pouvaient en n'employer qu'une partie, d'autres pour ne pas être obligés de les nourrir pendant quelques jours ont déclaré qu'ils n'étaient pas encore disponibles à faire leur récolte, quelques-uns ont prétendu que certains hommes n'étant pas des professionnels, ils ne pouvaient les garder. Pour avoir cette main-d'œuvre il fallait fournir en nature, le logement, le chauffage et la nourriture, évalué à 3 francs. (une prime de 1 franc à l'ouvrier).

L'épouse d'un fermier à Estissac fait une demande le 14 mai 1918. Voici la teneur telle qu'elle est rédigée : *«Monsieur le Préfet. Comme ayant déjà fait plusieurs demandes, pour avoir un soldat agricole, pour pouvoir cultiver mes terres, 45 hectares. Mon mari étant mobilisé sur le front depuis le début et n'ayant personne, mes trois chevaux restant à l'écurie, je ne peux continuer ma culture. Dans l'espoir Monsieur le Préfet, que vous m'accorderez satisfaction le plus tôt possible. Recevez, Monsieur mes sincères salutations».*

Une enquête est faite une semaine après la demande de main d'œuvre, le 22 mai 1918. Il s'avère dans ce cas qu'il y avait : 2 chevaux, 45 hectares, le mari mobilisé. Il y a à la maison un commis de 15 ans et un vieux de 50 ans, (sic) la belle-mère aide encore de temps en temps. Cette demande sera urgente à la moisson. Signature illisible.

En 1919

Le Commissariat à l'agriculture fait appel aux cultivateurs de toutes conditions pour que les parcelles ne restent pas en friche.

Grâce à la loi du 4 mars 1918 sur la mise en culture des terres abandonnées, le cultivateur bénéficie d'avances de l'État pouvant atteindre 250 francs par hectare pour une parcelle et pour un domaine, 1 000 francs par hectare. Les investisseurs peuvent



Cantonement à la Ferme de la Forge en 1917 - Coll. I. Godin



Militaires de la Grande Guerre, rue Victor Hugo - date inconnue - Coll. I. Godin

obtenir un rang de priorité pour de la main-d'œuvre, semences, engrais, etc.

Les caisses régionales de Crédit Agricole, créées vers 1900, ont joué un rôle dans l'agriculture. Si l'investissement est audacieux pendant la période d'avant et d'après la guerre, il a fallu le courage de quelques-uns pour s'aventurer dans des projets.

Les céréales en 1926

Arch. Départ. Aube : le Petit Troyen supplément du 21 janvier 1926 p.80



Blé : Après une période de temps doux où le thermomètre est monté à 15° au-dessus, la température est tombée de + 12° à - 20°. Dans certaines régions, les blés sont à réensemencer par suite des inondations. Le blé français a moins de valeur que le blé étranger.



Avoine : Les affaires en avoine ne sont pas très actives. La graineterie est peu acheteuse, car en consommation on emploie beaucoup d'aliments mélassés et de mouture d'orge.



Orge : Le retour du froid a été peu favorable à la consommation de la bière et la demande de la malterie et de la brasserie est très modérée.



Escourgeon (orge d'hiver) : La brasserie et la malterie ont réduit leurs achats car elles s'approvisionnent en Algérie et Tunisie.



Seigle : Les campagnols ont ravagé plusieurs parcelles et la récolte est nulle. La demande de la meunerie spéciale n'est que très peu suivie, les offres sont rares, et il n'y a que de faibles demandes. À l'étranger, la Pologne, la Hongrie et l'Allemagne expédient beaucoup de seigle.

L'Union des Travailleurs d'Estissac-Thuisy

Arch. Départ. Aube 10 M 109

C'est une Société Coopérative créée le 19 décembre 1897, enregistrée chez Maître Gérard à Estissac. Une société anonyme de Consommation à capital et personnel variable.

L'objet de la société est l'achat et répartition d'objets de consommation, se rattachant à la boulangerie. Chaque sociétaire n'a droit qu'à la consommation de pain pour son ménage. Il ne peut en faire un commerce sous peine d'exclusion. Les statuts sont édités en 1900. Neuf membres administrent les affaires de la société.

En 1907 elle compte 292 membres. Même en période de guerre, la Coopérative tient bon. Ce ne sera plus le cas avant la deuxième guerre mondiale.

Le recensement de 1931, rue Sadi Carnot à Estissac, indique Maurice Bois et Marcelle Bonin gérants de la Coopérative de l'Union des Travailleurs.

Les membres sont convoqués en assemblée générale ordinaire en la salle Commo, le soir du jeudi 16 juin 1932, pour examiner les comptes avec les liquidateurs. Ce sera la fin de l'Union des Travailleurs d'Estissac.



Société Coopérative d'Estissac-Thuisy Coll privée.

Que s'est-il passé pendant la Seconde Guerre mondiale ?

La réquisition des céréales en période d'occupation allemande a privé la population de nourriture et de bétail pour le travail des champs. Le pain est rationné, en juin 1940, la préfecture demande au maire d'établir le recensement pour les cartes d'alimentation. En novembre 1944, on demande que la ration de pain livrée journalièrement à la population soit portée à 500 grammes.

L'agriculture d'hier à Estissac

Après la Seconde Guerre mondiale, l'agriculture change de nature et se mécanise. A travers les témoignages d'agriculteurs vivant à Estissac, nous avons pu reconstituer les paysages d'après-guerre et des années suivantes.

Les agriculteurs étaient d'abord issus d'une lignée de paysans. Les propriétés agricoles consacrées à la polyculture et aux animaux étaient souvent petites au départ, mais amenées à s'agrandir par l'achat ou la reprise des terres familiales.

Les animaux

Dans chaque ferme, dans les années 50, on trouvait un grand nombre d'animaux :

- une basse-cour avec des poules, des canards, des oies
- des lapins
- des cochons
- des vaches en majorité laitières et des moutons en plus ou moins grand nombre suivant les exploitations
- des chevaux pour les travaux des champs avant l'arrivée des tracteurs

Chaque ferme avait aussi un potager familial qui nourrissait toute la famille.

«*S'occuper des bêtes*» était plutôt le travail de l'épouse ou des enfants dans une famille d'agriculteurs, tandis que «*l'homme allait aux champs*».

Les cultures

Dans les champs, on cultivait le blé, l'orge, le colza, le maïs, l'avoine, la luzerne et le sainfoin.

Une autre culture : «*La betterave fourragère, coupée en rondelles avec le coupe racines, auxquelles on ajoutait de la menue paille, constituait également une variation de l'alimentation des animaux*».

Le travail de la terre

Il se réalisait en plusieurs opérations :

- l'épandage d'un engrais de fond, du fumier
- le labour avec le rouleau casseur de mottes
- le hersage
- le semis et le roulage
- suivis au printemps d'un apport d'azote en cristaux répandus au pas du semeur.

La moisson et les battages

La moisson était réalisée avec la moissonneuse-lieuse, les gerbes étaient dressées en faisceaux. Des battages à la ferme étaient nécessaires pour dépiquer les céréales, travaux requérant l'embauche de saisonniers et l'entraide des confrères. Il fallait de la main d'œuvre pour le déstockage et le défilage des gerbes afin d'alimenter une machine vorace et bruyante, le dégagement de la paille et de la menue-paille, la mise en sac de 100 kg au sortir des tamis, le transport à dos d'homme. Il y avait des repas copieux, et des gosiers à rafraîchir tout au long de la journée.

Les labours et les semailles terminées, la vie paysanne, entre les soins des animaux, prenait un rythme «*plus paisible*», avec l'entretien des outils, la coupe de bois, le tri des grains pour la semence, l'abattage du cochon : le boudin, les pâtés, les conserves, les salaisons, le fumage.

Les divertissements

Traditionnellement, le dimanche était chômé car c'était le «*jour du Seigneur*». Il y avait la messe dominicale, le «*carton*» de 14h à 17h, les visites, la chasse pour beaucoup, les fêtes et les réunions de famille à ces occasions. Parmi les fêtes offertes alors :

- les fêtes de Thuisy (de la violette et du village)
- les fêtes d'Estissac
- la traditionnelle fin de moisson (le chien)
- la foire de la Sainte Catherine, où on vendait des animaux : les porcs, les lapins. On en profitait également pour se rhabiller, et acquérir du matériel.
- la Saint Eloi : à cette occasion, chaque année était constitué un comité de trois membres : un paysan, un commerçant et un artisan, qui se chargeaient de collecter les fonds pour offrir dans les cafés le vin chaud et la brioche. Un bal clôturait cette animation.

Les veillées d'hiver au coin du feu avec les voisins étaient aussi fort appréciées.

Les commerces et les artisans

Tant que le cheval est toujours présent pour les travaux des champs, le rôle du bourrelier fabriquant les différents harnachements de cuir nécessaires et du maréchal ferrant est essentiel (il y a pratiquement une forge par village). Ces deux métiers quelque peu disparus aujourd'hui étaient très importants.

A l'époque, il existe de nombreux commerces ambulants qui font du porte-à-porte : le boulanger, l'épicier, le boucher, le marchand de vêtements et de mercerie, ...

La mécanisation en route

Les premiers tracteurs commencent à arriver après la fin de la guerre en 1945. L'achat en CUMA (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole) permet l'achat de très gros matériel agricole, tel une moissonneuse-batteuse ou du matériel de tri de semence. Dans les années soixante, les agriculteurs qui ont connu et travaillé avec des chevaux dans les exploitations de leurs parents s'installent sur des surfaces de 20 à 40 ha (en fermage ou achetées) en privilégiant le travail avec du matériel motorisé. Cette mécanisation permet d'augmenter les surfaces travaillées au fil des achats de terres cultivables ou de reprise des exploitations familiales, qui peuvent alors atteindre 100 ha, voire plus.

Pour le plaisir des connaisseurs, quelques marques bien connues de matériel agricole citées par nos témoins : Fordson, Ford, Mac Cormick, Map, Farmall, Someca, Deutz, Renault, Massey Fergusson, New Holland



Un exemple de tracteur très ancien et une ancienne moissonneuse



©Lionel Weyh

Les semences

Au sortir de la guerre, les stocks de semences sont réalisés sur l'exploitation. On utilise un trieur de céréales pour constituer le stock de semences, le reste de la récolte est vendu en sacs aux marchands de blés et entreposé dans de vastes hangars. Le rebus, les graines déclassées ou cassées sont réservées à la basse-cour. Les exploitations ne produisent plus la totalité des semences qu'elles utilisent, ayant recours de plus en plus à la coopérative agricole.

«L'arrêt des vaches»

Nos témoins parlent de «l'arrêt des vaches» pour expliquer qu'ils changent la nature des animaux qu'ils élèvent, cheptel de bœufs à l'engraissement pour l'un et élevage de moutons pour l'agnelage et la prime à la brebis «la laine ne payant pas le tondeur».

L'élevage ovin plus intensif (avec stockage de fourrage ou alimentation en stabulation) remplace alors l'élevage pastoral, toujours en mouvement, où les troupeaux se déplaçaient jadis au gré de la pousse de l'herbe. Il n'était pas rare autrefois de rencontrer ces troupeaux dans les rues d'Estissac. La vue de cette transhumance, du berger, de ses moutons et de ses chiens émerveillait les enfants.

Qui se souvient de la «boîte à lait» ou «timbale» ?

L'acheteur qui se rendait à la ferme emportait avec lui sa «boîte à lait», récipient (muni d'une poignée) d'un ou deux litres affectant à peu près la forme du gros bidon qui servait à collecter le lait dans les étables, dans laquelle était transvasée la quantité de lait désirée. Ce mode de commercialisation a été abandonné plus tard car jugé trop contraignant par la réglementation.



Le remembrement

Grâce à deux remembrements, une propriété morcelée en 57 parcelles, passe successivement à 10 lots, puis à 7 lots, dont un de 40 ha. Certains gagneront dans l'échange et profiteront «d'une bonne terre», contrairement à d'autres, moins chanceux qui se sentiront lésés. Les tensions de ces remaniements sont encore perceptibles aujourd'hui.

La famille et la diversification :

L'obligation de se diversifier se fait sentir. Le rôle de la famille a toujours été prépondérant dans l'agriculture. Chaque membre d'une même ferme avait son rôle à jouer dans le rouage de l'exploitation. Avec le temps, un nombre croissant de la main-d'œuvre familiale va s'orienter vers l'extérieur. Ainsi, l'épouse travaille en usine et assure en même temps un salaire régulier pour la maisonnée.

Travaillant pour la commune chaque samedi, Michel, un agriculteur d'Estissac, fait la tournée pour récolter les déchets des habitants du village. Au volant de son tracteur, il aide Roger Margeri et Coco à ramasser les poubelles qui sont déposées dans le «*trou à ordures*» sur le chemin de la Belle Allée. Il fera ce travail jusqu'à l'arrivée du camion du SIVOM en 1983.

L'hiver, Michel est réquisitionné également par le chef cantonnier M. Payot, pour déneiger et/ou saler les routes. Il travaille pour l'Équipement où il fauche aussi les accotements et comble les trous de la chaussée.

Livreur de bois de chauffage, faucheur de foin dans les prés d'Édouard PRIEUR pour le bétail, son travail n'a jamais été monotone.

L'évolution et la retraite

Pour l'un : *«Si au siècle passé le paysan est resté maître chez lui, il a senti progressivement le poids des coopératives et de la politique européenne le poussant à augmenter les rendements, par l'augmentation de la superficie des terres, donc par le déboisement, et par l'utilisation croissante d'engrais et de traitement des maladies, et le sur-outillage»*. Enfin l'heure de la retraite sonne, sans reprenneur, les terres sont mises en location.

Pour l'autre : *«De tout temps la famille, résistant aux pressions du monde économique, est restée maître chez elle tout en*

reconnaissant les bienfaits de l'Union Européenne».

Quand la reprise se fait par le fils, expert agricole de formation, l'extension de la superficie cultivable est notable et l'agriculteur se consacre uniquement au travail de la terre.

Musée de la Mémoire Paysanne

André nous a fait part de ses souvenirs de la ferme familiale. Bien qu'ayant changé de profession après ses 28 mois de service militaire, André n'a rien oublié de sa jeunesse, car c'est à lui que nous devons le Musée de la Mémoire Paysanne, implanté à sa création dans une ferme de Thuisy et regroupant un panel incroyable d'outils et d'objets usuels d'autrefois (avant 1960). Depuis les années 2000, ce musée a été transféré dans les anciennes usines BRULEY aujourd'hui foyer de vie Kerglas dans la rue Eugénie Geoffroy. Visite guidée sur rendez-vous.



©Lionel Weyh



©Claudie Gest

L'agriculture d'hier à aujourd'hui

Hier

une petite exploitation nourrit 5 personnes

Aujourd'hui

une grande exploitation nourrit 120 personnes

VACHES LAITIÈRES

Hier

1 vache = 1 000 l par année, traites manuellement, une à la fois

Aujourd'hui

1 vache = 8 500 L par année, système de traite automatisé

RÉCOLTE DES GRAINS

Hier

à la main, 1 acre par jour

Aujourd'hui

au moyen d'une moissonneuse-batteuse, 150 acres par jour

ALIMENTS FRAIS

Hier

saison de croissance : printemps et été, période d'entreposage allant jusqu'à 6 mois dans une cave à légumes

Aujourd'hui

saison de croissance : toute l'année, période d'entreposage allant jusqu'à 12 mois en entrepôts à température contrôlée

1970	19
1979	23
1988	26
2000	15
2010	11

Evolution du nombre d'exploitations à Estissac

Recensement agricole depuis 1970

(Source : Agreste - Service de la statistique du ministère de l'Agriculture)

L'agriculture d'aujourd'hui

L'agriculture a beaucoup changé et demande maintenant un haut niveau de technicité. Les agriculteurs de nos jours ont des formations poussées pour accomplir ce travail. Un des derniers agriculteurs d'Estissac nous explique son parcours.

Petit-fils d'agriculteur, il est entré en activité depuis 2010, à l'âge de 26 ans. Il a un BTSA (BTS agricole) Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole.

Le titulaire du BTSA ACSE possède une bonne connaissance de l'environnement économique, social et juridique des exploitations agricoles, ainsi que de solides compétences en techniques comptables. Il a également reçu une formation en agronomie (productions végétales et animales, maîtrise de l'eau).

Ce professionnel peut occuper un emploi de conseiller, technicien agricole, assistant clientèle, formateur... Après quelques années, il peut devenir chef d'exploitation, responsable de magasin ou d'unité d'approvisionnement. *Source : ONISEP*

Il se consacre uniquement à la culture d'orge de printemps, colza, escourgeon, betterave et chanvre. Il n'a jamais eu de bétail et n'a aucun potager, volaille, lapin ou cochon.

Travaillant au début sur 40 ha, il cultive aujourd'hui 177 ha. Depuis toujours et contrairement à ses prédécesseurs, il conduit des tracteurs et des engins qui sont de plus en plus imposants.

Il ne laboure plus ses champs, s'adaptant à de nouvelles façons de travailler.

Il va porter le produit de ses récoltes au silo.

Le repos dominical est toujours possible mais seulement quand le besoin de la plante et des cultures le permet, suivant les aléas de la météo. *«il faut y aller quand c'est le moment».*

«Il existe une entraide entre agriculteurs du coin mais surtout par affinité. Il y a une vraie reconnaissance des agriculteurs surtout ici en campagne, on est plus ancré sur la réalité. En ville, c'est différent, car certains ne savent pas toujours comment est fabriquée la farine par exemple pour les pâtes.»

Terre agricole

Merci à tous, à Jean-Marie CARTON, Bernard MORIN, Michel VALLEE pour leurs souvenirs. Merci au jeune agriculteur Xavier ROTHAN. Et à ceux qui se reconnaîtront.

L'imposant tracteur de
notre jeune agriculteur



©Claudie Gest

JUILLET
1962



©Michel Vallée

VERS
1952



©Michel Vallée

moissonneuse batteuse
pour faucher le tournesol
1986



©Michel Vallée

JUILLET
1962



©Michel Vallée

Dans la cour de la ferme, de gauche à droite :
Roger, Marcelle et Victor VALLÉE
M. JUVANON près de la bétailière

1952



©Michel Vallée

Dans le rétro...

En 1974, les jeunes ont offert leur «flamme» à la commune.

Le 28 septembre 1974, la commune d'Estissac inaugurait officiellement sa première flamme d'oblitération postale. Une initiative portée par le club des jeunes de la rue Pierre Brossolette et soutenue par la municipalité de l'époque.

Le dessin qui a servi de support au graveur pour réaliser la matrice a été couché sur le papier par Michel BÉCARD, un habitant d'Estissac. Plusieurs projets ont été proposés et c'est finalement un dessin de la halle d'Estissac qui a été retenu. La nouvelle flamme a été présentée au public lors d'une exposition philatélique avec vente de la carte souvenir et son cachet premier jour.



© Michel BÉCARD

Dans les jours suivants, chaque lettre au départ du bureau de La Poste d'Estissac était oblitérée de la nouvelle flamme. Cet affranchissement a duré tout le temps de la convention qui rattachait la commune d'Estissac avec l'administration des P.T.T.

Michel BÉCARD

En 2012, Romain Bécard dessinait la halle

En septembre 2012, sur un week-end, la Société Philatélique de l'Aube rattachée au réseau Grand Est forte de ses 160 adhérents, recevait à la salle des fêtes d'Estissac l'exposition marquant les 110 ans de son association. L'invité d'honneur, le jeune Romain BÉCARD, illustrait la carte-souvenir représentant la halle du XVII^e siècle, à la pointe graphique.

A l'issue de ce rendez-vous du timbre et des cartes-postales, les visiteurs pouvaient repartir avec la carte-souvenir estampillée du timbre officiel de la halle et du cachet à date de la poste.



Coll. Romain BÉCARD

Un nouveau major à la gendarmerie d'Estissac

Succédant au major Gérard MARET parti à la retraite, le major Bruno DEBRIX a pris le commandement de la brigade d'Estissac depuis septembre dernier.

Agé de 57 ans, né à Blois, marié, un enfant, Bruno DEBRIX a officié successivement à Beaune, Auxerre, Troyes puis à Langres. Le major a une parfaite connaissance de l'Aube pour avoir travaillé à Chaource durant onze années.

Nous lui souhaitons la bienvenue à Estissac !



©Claudie Gest

La communauté de brigades d'Estissac (C.O.B) est composée actuellement de cinq sous-officiers actifs et de trois adjoints.

Proche des élus et de la population, la gendarmerie nationale remplit deux grandes missions de sécurité publique et de police judiciaire. Elle lutte contre les différentes formes de délinquance, veille à la sécurité des biens et des personnes, porte secours et assistance aux personnes en danger et prend part au renseignement.

La gendarmerie est un service public, n'hésitez pas à la solliciter pour tous renseignements, conseils, etc.

19 Rue Jean Hector - 10190 ESTISSAC

Tél. : 03.25.40.40.11

@ : cob.estissac@gendarmerie.interieur.gouv.fr
du lundi au dimanche 8h à 12h et de 14h à 19h

Départ de Laurence

Agent technique depuis 2010 pour la municipalité d'Estissac, nous souhaitons à Laurence DELÉPINE, une très bonne retraite !

Bienvenue à Lydia INGINIOLI qui reprend son poste.



©Claudie Gest

VOLONTARIAT : DEVENIR RÉSERVISTE

La réserve militaire est composée de citoyens volontaires, issus du monde civil ou militaire. En souscrivant un Engagement à Servir dans la Réserve (ESR), les réservistes, quel que soit leur statut (salarié, agent de la fonction publique, profession libérale, travailleur indépendant...), matérialisent leur participation à la défense du pays. Relais vers la société civile, les réservistes transmettent une culture de défense et de sécurité. Cet «esprit de défense» permet de préparer la Nation à l'éventualité d'une crise grave, bouleversant la vie quotidienne des citoyens (tremblements de terre, inondations, actes terroristes, conflits...).

La réserve militaire est constituée de deux branches : la réserve opérationnelle et la réserve citoyenne. Dans le cadre de la réserve opérationnelle, le réserviste peut s'engager dans la gendarmerie, l'armée de terre, l'armée de l'air et la marine. La réserve citoyenne est constituée, quant à elle, de bénévoles, sans condition d'âge, dont le rôle est de communiquer et de sensibiliser le public aux sujets proches de la défense nationale. Le recrutement est permanent. Vous pouvez vous inscrire dans la brigade de gendarmerie la plus proche de votre domicile ou auprès du centre d'information et de recrutement de votre région Tél. : 0820 220 221 ou <https://www.gouvernement.fr/reservemilitaire>

Retour en images

Les fêtes patriotiques des 8 mai, 24 août, 11 novembre et 5 décembre sont l'occasion de réunir toutes les personnes qui souhaitent se recueillir à la mémoire des «morts pour la France». En cette année 2020 tellement particulière en raison de la pandémie de la Covid 19, toutes ces cérémonies se sont déroulées sans public avec seulement des porte-drapeaux, élus et représentants, soit huit à dix personnes maximum. Soyez assurés que notre monument aux morts et le drapeau sont honorés à toutes les occasions en la mémoire des Liébautains morts pour la France.

24 août

Dépôt de gerbe au monument aux morts d'Estissac le 24 août 2020 pour commémorer la libération d'Estissac



©Claudie Gest

5 décembre



©Michel Gallet

Commémoration de la Journée d'hommage aux «Morts pour la France» pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie.

11 novembre

Commémoration nationale pour les «Morts pour la France»



5 août

Visite de l'église Saint-Liébault d'Estissac dans le cadre de «1 jour, 1 église»



©Claudie Gest

26 septembre

520 kg de déchets récoltés pour l'opération «Nettoyons la nature» : bravo à tous !



©Marie-Claude Gritti

18 octobre

Nettoyage de la RD 660 pendant la marche verte



©Claudie Gest

Le 18 et 19 décembre

Distribution des colis de Noël des Anciens par l'équipe du CCAS



©Michel Gallet



©Lionel Wehr

ACTIVITES DES ASSOCIATIONS

Randonnée des Voirloups

A l'heure où les bienfaits du sport de plein air sont répétés à moultes reprises, le Cyclo Club Othéen a organisé sa classique randonnée des Voirloups le 13 septembre 2020. Côté sanitaire, toutes les mesures ont été prises lors de l'inscription et des ravitaillements. Il n'y a pas eu de pot à l'arrivée ; mais la satisfaction d'avoir pu profiter de cette belle matinée nature et de la partager en toute sécurité avec famille ou amis. Au total, les circuits de marche, route et VTT ont ravi plus de 300 personnes.



©Michel Gallot

Gardons le contact !

Un grand nombre d'événements sportifs et culturels seront (ou ont été) annulés. Beaucoup d'organisateur attendent de connaître l'évolution de la situation sanitaire. Nous ne pouvons mettre dans ce bulletin les futures activités. Mais gardons le contact ! Ce magazine est le vôtre ! N'hésitez pas à nous faire part de vos réactions et de vos suggestions d'articles !

Pour la prochaine parution de juillet 2021, si vous désirez voir figurer vos informations dans le bulletin, vous êtes invités à nous faire parvenir vos articles au plus tard pour le 15 juin 2021 à cette adresse :

communicationestissac@gmail.com

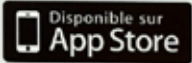
En attendant, retrouvez-nous sur l'application **PanneauPocket**.

Votre association se situe sur la commune ? Faites-vous connaître !

Envoyez-nous vos informations : communicationestissac@gmail.com

**SIMPLE ET GRATUIT**
Testez vous même
PANNEAUPOCKET
Pas besoin de créer un compte !


Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone en recherchant PanneauPocket sur App Store ou Google Play. Désignez ensuite votre commune en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom.



SINON, FLASHEZ-NOUS !



Sapins

Vente annuelle de sapins de Noël au profit de l'association des parents d'élèves Les petits Liébautains en décembre.



© Lionel Weyh

Music'en Othe en repos forcé

Les sociétaires de l'orchestre d'harmonie n'auront pas eu loisir de répéter bien longtemps depuis la rentrée puisque les répétitions n'ont pu avoir lieu qu'en septembre et octobre. Tous attendent la reprise des activités de l'harmonie : répétitions, concerts, cérémonies, fêtes et défilés.

Quant à «L'Atelier de Music'en Othe», il a repris ses cours en septembre. L'école de musique accueille cette année deux nouveaux professeurs : Michael HENRION (saxophone et batterie) et Florent HAZOUARD (orchestre et formation musicale) qui viennent compléter l'équipe de Maëva DETURCHE la coordinatrice. Les cours ont malheureusement dû repasser en mode distanciel depuis le reconfinement mais les élèves semblent être assidus lors des cours en ligne.

Contact : Harmonie Music'en Othe : Matthieu MICOULAUT 06 87 28 06 61
L'Atelier de Music'en Othe : Maëva DETURCHE 06 45 11 21 74

<http://oae-estissac.over-blog.com/>



© Music'en Othe

JSVPO

Durant les vacances de la Toussaint, la JSVPO a organisé plusieurs activités sportives du 19 au 23 octobre 2020.



© Michel Gallot

JSVPO section Sport

Santé en partenariat avec Akhilleus
EFFERVESCE

Atelier postural à partir de 60 ans
Estissac / Le jeudi de 16h à 17h

Travail d'équilibre, de mémoire, de tonicité pour maintenir et entretenir sa vitalité

Contact : Pascale Micoulaut 06.21.34.01.47
ou Raymond Pénelon 06.87.28.95.66
Places disponibles quand la reprise sera possible.

A NOTER

JSVPO section TIR / École de TIR
Mardi de 17h30 à 18h30 et 18h30 à 19h30
Adultes le samedi de 10h à 12h
Renseignements pour la reprise des cours :
jsvpo.tir@gmail.com

Patronage laïque d'Estissac

Country - Line dance - «LES ESTI'DANCERS»

Local du Patronage Laïque 12 rue Pierre Brossolette à Estissac
Contact : Claudine 06.85.78.92.13
Renseignez-vous pour la reprise des activités !

YOGA

cf. page 25

VIDE-GRENIER OU VIDE MAISON

4 avril 2021 **Contact** : Marie-Claude 07.68.73.09.56



École Les Trois Rivières

Le 1er septembre, les enfants se sont retrouvés avec plaisir dans la cour de l'école. Effectif de l'École Les Trois Rivières d'Estissac :

PETITE SECTION	27
MOYENNE SECTION	25
GRANDE SECTION	25
COURS PRÉPARATOIRE	22
COURS ÉLÉMENTAIRE 1ÈRE ANNÉE	19
COUS ÉLÉMENTAIRE 2ÈME ANNÉE	24
COURS MOYEN 1ÈRE ANNÉE	19
COURS MOYEN 1ÈRE ET 2ÈME ANNÉE	16
COURS MOYEN 2ÈME ANNÉE	18



©Michel Gallet



Centre de Loisirs

Les scientifiques en herbe du Centre de Loisirs

Les enfants de l'Accueil Collectif de Mineurs d'Estissac se sont retrouvés pour les vacances de la Toussaint du 19 au 30 octobre 2020.

Au programme :

Intervention de la Maison de la Science de Sainte Savine

- Grands jeux : apprentis sorciers, Escape Game
- Spectacle : scénettes halloween
- Activités manuelles : voiture à réaction, fabrication de pierre, de slim...
- Alchimie culinaire et activités physiques.

ACM : 03.25.40.46.44 / acm.estissac@gmail.com



atelier de fusée à eau pour les plus grands avec la Maison de la Science

©Estelle Forgeot



©Lionel Weyh

L'orchestre des Écoles en Othe

Un nouvel orchestre à l'École Les Trois Rivières

Les instruments de musique du projet de «L'Orchestre des Écoles en Othe» auront à peine eu le temps de refroidir ! Utilisés depuis trois ans par la classe d'élèves qui a passé ses années du CE2 au CM2 en musique, les trompettes, clarinettes et saxhorns baryton ont été révisés durant l'été par les Ets DEMEYERE de La Chapelle Saint-Luc afin de repartir pour un nouveau cycle de trois ans depuis septembre. Cette année, ce sont les 25 enfants de la classe de CE2 de Mme Plouviez qui sont concernés et qui vont expérimenter la pratique musicale pendant trois ans, toujours soutenus par le dispositif de l'association nationale «Orchestre à l'École». Trois professeurs d'instrument assurent les cours d'instrument : Bruno CHERRIER (trompette), Eric PHILIPPE (Saxhorn baryton) et Maëva DETURCHE (clarinette), tandis que l'activité orchestre est dirigée par Aurélien PEUDENIER.

Début novembre, les instruments ont été officiellement remis aux élèves par Mme le maire et par M. Frédéric RAPHAËL représentant Neuville-sur-Vanne, en présence également des représentants de l'Éducation nationale. Un petit concert a eu lieu à l'issue de la cérémonie devant les marches de l'hôtel-de-ville. Si tout se passe bien, les bénéfices de la pratique orchestrale viendront stimuler les autres apprentissages fondamentaux et l'éveil à la citoyenneté.



Plein feu sur...

Centre d'Incendie et de Secours d'Estissac

Le Centre d'Incendie et de Secours d'Estissac est composé de 25 hommes et femmes, sapeurs-pompiers volontaires.

En 2020, sur le secteur de premier appel en intervention, 250 sorties de secours ont été réalisées. Le CISE comprend les communes de Bercenay-en-Othe, Bucey-en-Othe, Chennegy, Dierrey-Saint-Julien, Dierrey-Saint-Pierre, Estissac, Fontvannes, Messon, Mesnil-Saint-Loup, Neuville-sur-Vanne, Vauchassis.

Afin de répondre à la demande de secours auprès de la population, nous sommes positionnés de la façon suivante :

«Disponibilité» :

correspond à une ou plusieurs périodes durant laquelle (lesquelles) le sapeur-pompier peut vaquer librement à ses occupations personnelles tout en restant, s'il en a la volonté et en se déclarant disponible, à disposition de son centre afin de partir en intervention dans des délais définis correspondant à son niveau de disponibilité.

«Astreinte»:

les sapeurs-pompiers sont capables de regagner leur CIS d'appartenance pour partir en intervention dans un délai compatible avec la bonne distribution des secours. L'astreinte est définie. L'astreinte est composée de quatre sapeurs-pompiers avec des responsabilités bien définies (un chef tout engin, un chef d'ambulance, un conducteur «feu» poids-lourds, un équipier polyvalent).

Venez nous rejoindre ! Nous avons besoin de vous !

Après une visite médicale d'aptitude, vous intégrerez le centre d'ESTISSAC qui fait partie du Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers de l'AUBE où vous serez formé à nos missions.

Pour tous renseignements complémentaires :

Monsieur le chef de centre du CIS ESTISSAC / Capitaine Frank INGINOLI
Route de Thuisy-10190 ESTISSAC. / Téléphone : 06.03.36.21.17

Les véhicules en dotation au centre et dont nous devons assurer l'engagement sont les suivants :

ENGINS	MISSIONS	NOMBRE DE PERSONNES NÉCESSAIRES.
AMBULANCE	SECOURS AUX PERSONNES.	3
FOURGON LUTTE CONTRE L'INCENDIE	INCENDIE SECOURS ROUTIERS	6
CAMION CITERNE FEUX DE FORÊT	FEUX DE VÉGÉTAUX	4
VÉHICULE OPÉRATION DIVERSE	ANIMAL EN DIVAGATION. ÉPUISEMENT DE LOCAUX. PROTECTION.	2
VÉHICULE LÉGER	PROMPT SECOURS	2

Notre effectif peut osciller entre 20 et 35 personnes. En 2021, être sapeur-pompier volontaire, c'est être dévoué pour autrui, disponible, être en bonne condition physique sans pour autant être athlète olympique.

Pour les personnes désireuses de nous rejoindre mais réticentes à l'idée d'être confrontées au feu, sachez que vous pouvez solliciter un engagement en précisant que vous souhaitez intervenir uniquement pour les missions SUAP «Secours d'Urgence Aux Personnes».



©Cédric Dielemans



©Cédric Dielemans



Plein feu sur...

Et si on prenait du temps pour soi ?



Avec la section yoga du Patronage Laïque d'Estissac depuis plus de 20 ans

Mercédès DELFAU, diplômée de la Fédération Nationale des Enseignants

de Yoga (FNEY), propose de vous faire découvrir ou redécouvrir le yoga, à Estissac, deux fois par semaine dans le respect des mesures sanitaires imposées par le gouvernement. Si vous souhaitez vous libérer des tensions nerveuses, psychiques et émotives, munissez-vous de votre tapis, d'une bouteille d'eau et d'une simple tenue décontractée, pour profiter de cours très conviviaux dans une ambiance feutrée en salle, ou en pleine nature lorsque le beau temps est au rendez-vous.

Durant le confinement, les adhérents peuvent continuer la pratique à la maison grâce à des vidéos. Les deux premiers cours sont gratuits, pour tous les âges et tous les niveaux. (Prendre Rendez-vous)

Contact : Mercédès DELFAU, professeur de yoga
06 16 05 36 32 ou 03 25 76 65 31 ou mercedes.yoga10@gmail.com



©Mercédès Delfau

Lieu et horaires des cours

Pôle des associations, 4 rue Gambetta, 10190 Estissac
Le mercredi de 18h45 à 20h et le vendredi de 14h45 à 16h

Qu'est ce que le yoga ?

Le mot YOGA signifie «*unir*», «*relier*». Par sa pratique, un adepte peut commencer à équilibrer et à relier tous les aspects de son être, c'est-à-dire tous les éléments nécessaires pour avoir une vie pleine et harmonieuse.

C'est une discipline du corps et de l'esprit d'origine indienne qui comprend une grande variété d'exercices et de techniques. Les techniques employées utilisent des postures physiques, des pratiques respiratoires et de méditation, ainsi que la relaxation profonde.

Pouvant profondément aider les gens dans la vie quotidienne, le yoga propose des réponses face au stress et aux situations de la vie difficiles à gérer.

Christiane **TÉMOIGNAGE**

J'adore méditer sous le son du kigongi de Mercédès. Il m'apporte de la détente, de la relaxation, un état de calme et de profond bien-être.

Il me permet de voir la vie plus positivement. J'adore aussi la relaxation avec les bols tibétains. Ce bol chantant ne me soigne pas à proprement parler. Il m'aide plus précisément à trouver en moi les ressources et le chemin pour le faire, en écartant les obstacles qui pourraient barrer ma route.

Le Yoga ressemble à la musique.

Le rythme du corps

La mélodie de l'esprit

L'harmonie de l'âme

Ensemble ils créent la symphonie de la vie.

B.K.S. IYENGAR

Espace France Services T.C.M. ESTISSAC

Pour faciliter toutes vos démarches administratives

■ 2 rue Laurent LESSERE ■ Tél. : 03.25.40.42.42 ■
■ franceservices.estissac@troyes-cm.fr ■

Sur rendez-vous, du lundi au vendredi : 9h-12h/13h-17h
Confidentiel et gratuit, port du masque obligatoire, venir avec votre stylo (sur place : permanences Mission Locale, correspondant Énergie...)

Permis à 1 € par jour

Le «*permis à un euro par jour*» : c'est la possibilité d'étaler, sans aucun frais supplémentaire, le paiement de la formation au permis de conduire. Ce dispositif permet aux jeunes de 15 à 25 ans, selon certaines conditions, de lisser le coût de la formation à la catégorie A et B du permis de conduire à raison d'un euro par jour. Il s'agit d'un prêt à taux zéro dont les intérêts sont pris en charge par l'État. Pour tout renseignement : Espace France Services ou <https://www.securite-routiere.gouv.fr>



TROYES CHAMPAGNE

MÉTROPOLE

Campagne de dépistage de la COVID 19

Des tests RT-PCR (gratuits, sans RDV et sans ordonnance) ont été proposés à la population. 140 personnes sont venues à Estissac le 4 septembre.



Diagnostiquer les pannes

Et si l'on apprenait à réparer soi-même ses appareils tombés en panne ?

Une application est désormais disponible sur

<https://longuevieauxobjets.gouv.fr/diagnostiquer-les-pannes>.

Ce chatbot élaboré par Spareka permet d'identifier en quelques minutes l'origine des pannes les plus courantes d'un grand nombre d'appareils.

Pour votre Smartphone, télécharger l'appli Spareka sur Google Play



Aide à l'aménagement de son logement

Vous avancez en âge et vous souhaitez continuer à vivre chez vous le plus longtemps possible. Des solutions existent pour améliorer votre logement pour le rendre plus sécurisé et plus adapté.

Quelles interventions sont possibles pour votre logement ?

- la pose de volets roulants automatisés,
- l'adaptation de l'éclairage pour éviter les risques de chutes,
- l'installation d'équipements spécifiques : siège de douche mural par exemple...
- la réalisation de travaux d'adaptation : installation d'une douche à l'italienne, de WC surélevés, de nez de marches et de revêtements de sol antidérapants, d'un chemin lumineux...

Vous êtes propriétaire :

Renseignez-vous auprès de l'Espace France Services

2 rue Laurent Lesserré à Estissac : 03.25.40.42.42 ou franceservices.estissac@troyes-cm.fr

Plan de relance de l'apprentissage

Le Gouvernement a lancé un plan à destination des jeunes de 6,5 milliards d'euros soit un triplement des moyens consacrés aux jeunes. Des mesures spécifiques pour booster l'apprentissage sont prévues dans le cadre du plan «1 jeune 1 solution» avec une création d'une aide exceptionnelle au recrutement des apprentis, jusqu'au niveau master et pour toutes les entreprises.

En savoir + :

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/plan-de-relance-de-l-apprentissage-ce-qu-il-faut-retenir>



Jeune diplômé en recherche d'emploi, futur apprenti, besoin d'un accompagnement pour vous aider dans votre parcours professionnel... le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion met à votre disposition la nouvelle plateforme «1 jeune, 1 solution» pour vous accompagner dans vos recherches et ne laisser aucun jeune sans solution.

À savoir : Les employeurs peuvent trouver sur la plateforme les solutions pour les aider à recruter des jeunes, déposer une offre d'emploi, participer à un des événements de recrutement organisés partout en France.

<https://www.1jeune1solution.gouv.fr/>
ou Espace France Services d'Estissac

Source : © Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

Contre le vol, gravez votre vélo !



Pour dissuader les voleurs ou pour retrouver plus facilement sa bicyclette, le meilleur des réflexes reste le marquage de son vélo. Troyes Champagne Métropole proposait le Mois du

Gravage. À Estissac, le 23 septembre, 17 Liébautains sont venus faire graver leurs vélos pour la somme de 3 euros (1 euro pour les étudiants et les moins de 18 ans). Après le gravage, une carte d'identification était établie et un compte Bicycode® était créé pour éventuellement, signaler la disparition de votre vélo.

<https://www.bicycode.org/>.

Les services de la gendarmerie disposent de l'accès sécurisé à cette base de données et peuvent vous contacter si besoin plus facilement.



©Annie Duchêne

BIBLIOTHEQUE D'ESTISSAC

Mercredi : de 16h30 à 18h et vendredi : de 16h30 à 18h30
De nouveaux livres vous attendent !

BIBLIOTHÈQUE D'ESTISSAC "DRIVE" OU "CLIQUE ET COLLECTE"

Vous pouvez désormais commander, retirer et restituer des livres sur rendez-vous à la bibliothèque.

Si vous avez Internet :

1. consultez le catalogue en ligne sur <https://mediatheque.aube.fr> (Il n'est pas indispensable d'aller sur "mon compte" avec vos identifiants)
 - Tapez votre recherche dans le cadre destiné
 - Vérifier que l'ouvrage existe à Estissac en regardant à droite de l'écran sur "localisation"
2. Envoyez la liste par mail à : bibliotheque-estissac@orange.fr
3. Nous vous contacterons pour prendre RDV pour le retrait des livres.

Si vous n'avez pas Internet mais possibilité d'envoyer un mail :

Envoyer un message à la bibliothèque en donnant des titres ou des auteurs et nous choisirons pour vous.
Livres pour enfants : précisez leur âge.

Si vous n'avez ni Internet, ni messagerie :

Téléphonez à la mairie au 03 25 40 41 43 en donnant bien vos coordonnées et la liste de livres souhaités.
Bonnes lectures !!

**L'inscription à la bibliothèque est gratuite
et peut se faire par mail ou par téléphone**

Relais d'assistants maternels

En septembre, le RAM proposait des activités manuelles et physiques au Pôle des Associations d'Estissac, chaque jeudi de septembre à novembre. Le dernier thème des activités pédagogiques collectives a permis la découverte de la nature à travers les saisons. Depuis le début novembre, les activités sont en suspens. Pour garder le contact avec les assistants maternels du secteur, un groupe fermé Facebook a été créé, pour un partage d'histoires en vidéo, d'activités manuelles et les réalisations des enfants.



Chloé LUCQUIN : Tél : 03.25.40.05.30 estissac.ram@troyes-cm.fr

Les enfants décorent la MARPA

Les personnes âgées de la MARPA (Maison d'Accueil et Résidence Pour l'Autonomie) d'Estissac ont reçu des décorations de Noël en papier fabriquées par les enfants et leurs assistants maternels du RAM.



©Chloé Lucquin

A l'antenne médico-sociale située au 9 rue Eugénie Geoffroy

Permanence de puériculture chaque 2^e et 4^e mardis du mois de 14h à 15h30. Consultation médicale de PMI le 3^e mardi après midi du mois

NOUVEAU : Un mercredi par mois de 9h30 à 11h30, venez partager une matinée avec vos enfants et rencontrer d'autres parents autour d'activités diverses, au 9 rue Eugénie Geoffroy à Estissac.

Renseignements : Cécile GRIFFON 03.25.46.70.04

NOUVEAU

Nouvelle activité

Artisan Tapissier

Alexandra BOULEAU

Ferme de la Renaissance ■ 51 rue Caroujat Borgniat ■ 10190 THUISY

■ ESTISSAC ■ 06.71.20.88.30 ■

renaissancedevosfauteuils@gmail.com

Renaissance de vos fauteuils... Réfection

sièges tous styles... Redonnez une 2^{ème}

jeunesse à vos fauteuils... Alliez tissus contemporains à des meubles de styles.



©Stéphanie Biré

Nouveau à la Maison Médicale d'Estissac

Réflexologue
Praticienne Shiatsu

Alexandra TARDY

■ 06.73.67.88.16 ■

Prévention et Bien être

Gestion du Stress



©Stéphanie Biré

Nadia passe le flambeau à Aurélie

CHAMP D'ARÔMES

Auréli CRIMOTEL

■ 12 rue de la République ■ 10190

ESTISSAC ■ Tél : .03 25 81 31 72 ■

Auréli CRIMOTEL reprend la suite de Nadia

GIRETTI, fleuriste depuis 2004. La boutique

vous propose ses services adaptés à vos

besoins. Horaires d'ouverture : Du mardi au

vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h

Le samedi de 9h à 19h / Le dimanche de 9h à 12h30



©Lionel Weyh

Nouveau : à domicile

CHARLI'NAILS

Prothésiste Ongulaire à domicile

Charline

charline.maerten@gmail.com

■ Tél. : 06 24 45 83 18

Siren : 888 162 435 ■

f Charli'Nails ■ : charli.nails



©Charli'Nails

Nouveau dans la commune

CREATION PALETTE
PAYS D'OTHE

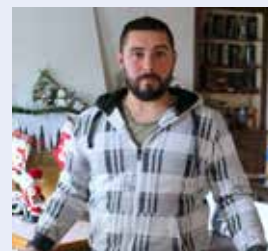
Mickaël VINCENT

■ 10190 ESTISSAC ■ f

■ cppo10190@gmail.com ■

■ Siret : 884 234 204 00011 ■

Création de mobilier en palette recyclée



©Stéphanie Biré

Succède à Jérémy CARRÉ

DA MOTA
AUTOMOBILES

Johan DA MOTA

■ 2 Route de Dierrey ■ 10190 ESTISSAC

■ 06.59.41.10.55 ■

Réparations auto toutes marques



©Stéphanie Biré

Succède à Cédric LETISSERAND

LE DÉLICE

Gilles HOFFARTH

■ 2 place de la Halle ■ ESTISSAC

■ Tél. : 03 25 40 73 51 ■

Dans la continuité des services. Restaurant et

Kebab, sandwiches, assiettes, frites... Mardi,

mercredi et jeudi : 11h30/14h et 18h/21h30

Vendredi : 11h30/14h et 18h/22h

Samedi et dimanche : 18h/22h



©Claudie Gest

Succède à Garage Estissac Auto AD

OTHE MECATECHNIQUE

Cédrik MULOT

■ 36 rue Jean Hector ■ 10190 ESTISSAC

■ 03.25.42.93.82 ■ ckmulot@free.fr ■

Entretien / réparation automobiles toutes marques

/ Diagnostic électroniques / vitrage, etc.



©Stéphanie Biré

Nouveau à la Maison Médicale

NATUROPATHE

Yannick LEQUEUX

■ Sur rendez-vous 06.45.92.87.36 ■

Éducateur de santé Naturopathe

Diplômé de l'école ISUPNAT Paris

Consultation tous les samedis



©Yannick Lequeux

GUICHET UNIQUE DES ENTREPRISES POUR FACILITER L'ACCÈS AU PLAN DE RELANCE AUX ENTREPRISES :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/france-relance-aube-guichet-unique-des-entreprises>

Le numéro vert de la CCI de Troyes et Aube **09 71 00 96 90**

Pensez à vous faire référencer sur le site 100 % Aube afin de gagner en visibilité : <https://100pour100aube.fr/>

**ET TOUJOURS NOTRE MARCHÉ
DU DIMANCHE MATIN
SOUS LA HALLE DE 8H À 13H**

Don du sang

Prochaine collecte du Don du Sang avec l'Association pour le Don du Sang Bénévole d'Estissac

- **Le 22 janvier 2021** : de 14h30 à 18h30 à Neuville sur Vanne (salle polyvalente)
- **Le 23 avril 2021** : mêmes horaires à Fontvannes (mairie)

Grâce aux bons résultats des dernières collectes et aux besoins importants, l'Établissement Français du Sang a programmé plus de collectes en 2021, sur des secteurs et des dates différents. L'accent est mis sur l'accueil en collecte pour rendre le moment plus convivial et plus agréable. Une photo du donneur de sang sera offerte pendant le prélèvement ainsi que des activités (jus de pomme à Aix en Othe, un jeu casse noix à Fontvannes, etc.). Xavier DUQUENNOY ■ 26 rue de la Voie Neuve ■ 10190 CHENEGY ■ dsb.estissac@orange.fr ■



Pour tous, toute la vie, partout

■ 10 avenue Claude Erignac ■ Estissac

■ Tél. : 03.25.40.40.71 ■

Lundi, mardi et vendredi 14h-17h

Entretien de la maison / Accompagnement du handicap / Services et soins aux seniors

Enfance et parentabilité

Opérations «Sakado» et Monalisa

Présidente : Marie-Thérèse DELCHAMBRE

18 salariés, une secrétaire fédérale et 20 bénévoles pour 14 communes et 150 bénéficiaires

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE D'ESTISSAC

L'activité de votre association est impactée par le coronavirus et les cours reprendront bientôt comme avant, le mercredi de 18h30 à 19h30 au gymnase (abdos, fessiers, étirements...). Selon les directives concernant les recommandations sanitaires en vigueur.

Renseignements : 03.25.40.45.00 ou 03.25.40.42.20

Pour Info

Nouveaux horaires

Cabinet infirmier d'Estissac

■ Maison Médicale ■ Place de la République

Ouvert sans rendez-vous du lundi au samedi de 6h30 à 7h et de 13h15 à 13h45

Pas de test COVID le vendredi et le samedi

Tous les jeunes entre 16 et 25 ans doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours serait refusée. Alors, réalisez ces démarches sans tarder !
RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR ou 03.26.22.29.50

EPIC'EA

Inscription, renseignements

ESPACE FRANCE SERVICES ■ 03.25.40.42.42

SECOURS POPULAIRE D'ESTISSAC

Vestiaire / OUVERT A TOUS / Place Betty DIÉ

Mardi : 9h à 11h 30 ■ Mercredi : 14h à 17h

Permanences d'information et d'orientation juridiques

gratuites tenues par les juristes du CDAD10 à Estissac en 2021 à 10h les 19 janvier, 23 février, 16 mars, 27 avril, 18 mai, 15 juin et le 20 juillet / Adressez-vous au numéro unique **09 62 63 75 48** pour renseignements et prise de rendez-vous.

Vous vous déplacez ? Ayez le réflexe Fluo Grand Est !

Tout savoir sur la mobilité

09 70 80 90 10

(service gratuit + prix appel)

du lundi au vendredi de 8h à 18h
ou sur fluo.eu

Pour les scolaires, pensez à vous inscrire en juin !



Solidarité femmes

Écoute et prise en charge adaptée aux femmes victimes de violence et à leurs enfants.



HORAIRES DU BUREAU DE POSTE D'ESTISSAC

Du mardi au vendredi : 8h45-12h/13h30-17h
jeudi : fermeture à 16h30

samedi : 8h45-12h Fermé le lundi

Services disponibles en ligne :

www.laposte.fr et www.labanquepostale.fr

Etat civil

Naissances



Cayden PERIN ■ le 1^{er} mars
Zélie DA MOTA ■ le 22 avril
Isaac MAILLY LAHAYE ■ le 9 mai
Milla MARTINS DA SILVA ■ le 13 mai
Ayden MORALES ■ le 31 mai
Charlie PETITJEAN ■ le 6 juin
Octave GARCIA ■ le 22 juin
Léna TRANCHANT ■ le 25 juin
Firmin MASSOT ■ le 6 août
Amy CIVEL ■ le 10 août
Hugo MARTRES ■ le 12 novembre
Thyméo VAN DER PYL ■ le 17 novembre
Logan HENNEQUIN ■ le 4 décembre
Laïana BANJAC ■ le 8 décembre
Judith FRANÇOIS ■ le 21 décembre

Mariages



Sarah SIMON & Adam ABEGG le ■ 18 avril
Angélique DORN & David FRERE le ■ 4 juillet
Hélène CHICCO & Julien BERTHIER le ■ 25 juillet
Adelaïde CAROFF & Cedric DIELEMANS ■ le 25 juillet
Aurore FAVRE & Jérémie CARRÉ ■ le 3 octobre
Sandrine COPIN & Francis MOREL ■ le 10 octobre
Marine BOULARD & Mickaël VINCENT ■ le 19 décembre

Décès



Gérald PAYOT, 56 ans ■ le 5 février
Jeannine GROCOLAS, 89 ans ■ le 8 février
Gino GRITTI, 66 ans ■ le 14 février
Gisèle LAGNY, 96 ans ■ le 10 mars
Lucienne MARTINET, 88 ans ■ le 10 mars
Micheline PROTIN, 89 ans ■ le 7 juin
Hubert GRÉGOIRE, 83 ans ■ le 11 juin
Guy APOVO, 54 ans ■ le 15 juin
Jean-Pierre BOULANGIER, 56 ans ■ le 16 juin
Marie-France VASSEAU, 70 ans ■ le 29 juin
Michel RICHE, 87 ans ■ le 7 juillet
Luc DAUNOU, 50 ans ■ le 7 juillet
Didier BROCHOT, 50 ans ■ le 12 juillet
Yvette GUEZOU, 89 ans ■ le 17 juillet
Franck DUJANCOURT, 55 ans ■ le 24 août
Monique MORISOT, 91 ans (MARPA) ■ le 10 septembre
Maria INES, 95 ans ■ le 27 septembre
Bruno BELLEMANIERE, 60 ans ■ le 27 septembre
Jacqueline GERMAUX, 82 ans ■ le 30 septembre
Jacques MAIRE, 80 ans ■ le 7 novembre
Jean-Marc BOUILLON, 59 ans ■ le 9 novembre
Madeleine CHAMPY, 96 ans ■ le 18 novembre

COLLECTE DES DECHETS

A compter du 1^{er} janvier 2021, la collecte du tri des déchets ménagers (sacs jaunes) se déroulera les semaines paires à Estissac.

Un calendrier a été distribué dans chaque boîte à lettres. N'oubliez pas de sortir vos déchets la veille au soir du jour de collecte !

+ D'INFOS...

SERVICE GESTION ET COLLECTE DES DECHETS

03.25.45.27.30 collectedechets@troyes-cm.fr
Ou troyes-champagne-metropole.fr

Expo photo

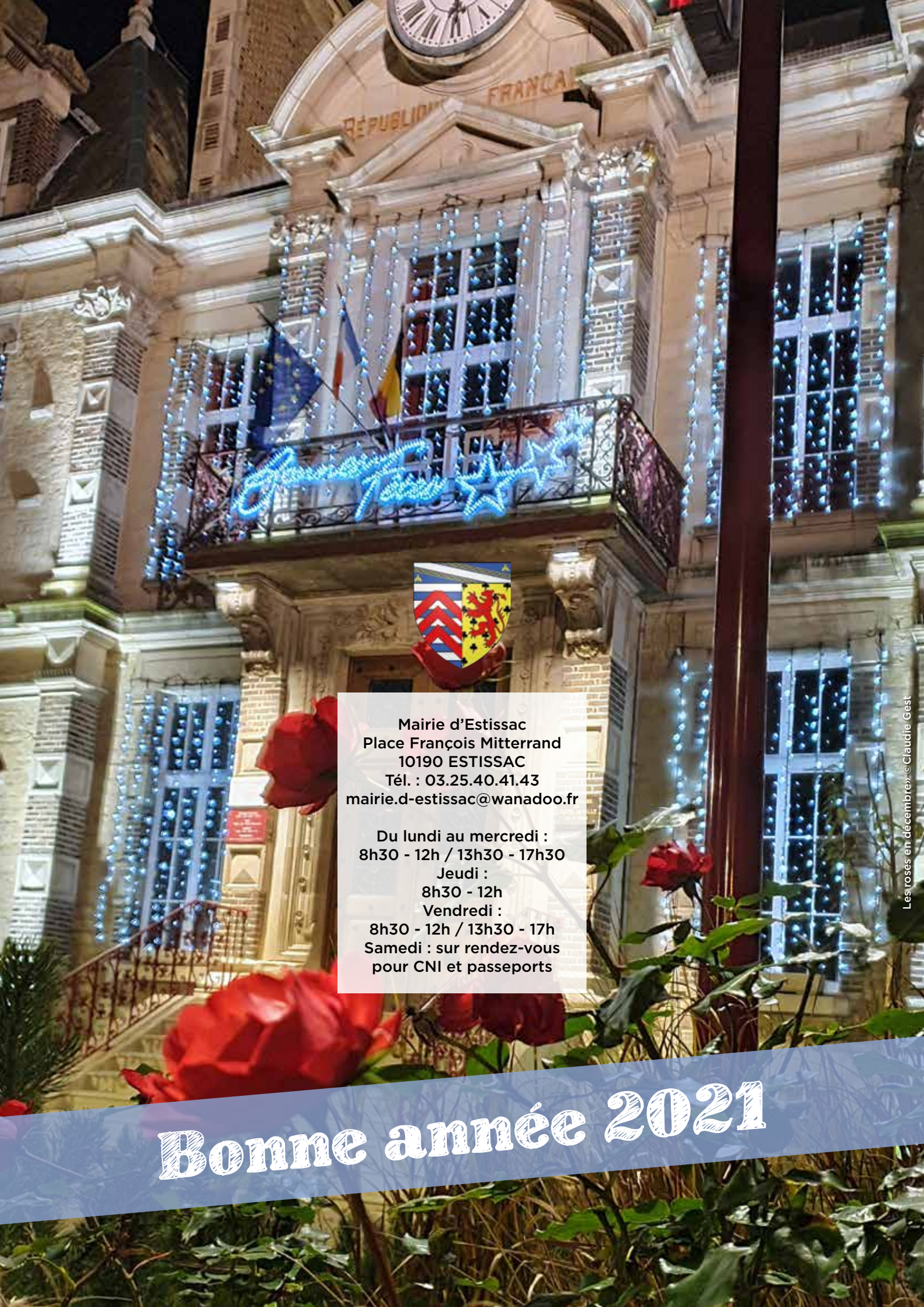
«A la recherche des aurores boréales»

de Didier Desmoulière en octobre, où ce photographe nous a fait rêver et surtout donné l'envie d'aller vers le Grand Nord.



Aurores boréales : quand le ciel s'enflamme, la cherté prend tout son sens ici.

© Didier Desmoulière



Mairie d'Estissac
Place François Mitterrand
10190 ESTISSAC
Tél. : 03.25.40.41.43
mairie.d-estissac@wanadoo.fr

Du lundi au mercredi :
8h30 - 12h / 13h30 - 17h30
Jeudi :
8h30 - 12h
Vendredi :
8h30 - 12h / 13h30 - 17h
Samedi : sur rendez-vous
pour CNI et passeports

Bonne année 2021